
Mise en place d'une redevance incitative

Cc Haut Chemin - Pays de Pange

1 Bis, Route de Metz

57530 Pange

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Mise en place d'une redevance incitative par la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange, qui résulte d'une fusion de deux intercommunalités au 1er janvier 2017. Le territoire concerné par cette opération est le territoire historique de l'ancienne CC du Pays de Pange.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Déploiement d'une redevance incitative sur le territoire de l'ex CC du Pays de Pange, appartenant à la nouvelle Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

- **Nom** : Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange
- **Région** : Grand-Est
- **Département** : Moselle
- **Nombre de communes** : 28 communes
- **Date de Création** : 1^{er} janvier 2017
- **Population** : 19 500 habitants
- **Nombre de logements** : Environ 7700 logements de référencés
- **Nombre de résidence secondaire** : 7 référencées
- **Nombre de redevables** : Au 26 août 2020 – Données extraites de notre logiciel AGIDE.
- **Usagers** : 7 602 foyers
- **Professionnels** : 197 entreprises
- **Collectivités** : 102 structures
- **Année de mise en place de la TI** : 2009 Haut-Chemin et 2019 Pays de Pange
- **Système de financement du service antérieur à la TI** : REOM

Résultats quantitatifs

Evolution des ratios de déchets collectés :

2014	2015	2016	2017	2018	2019
------	------	------	------	------	------

O.M. (REOM)	Kg/an/habitant	242 Kg	235 Kg	219 kg	213 Kg	179 Kg	148 kg
Flux Papiers (Corps plats)	Kg/an/habitant	39 kg	40 Kg	38 Kg	37	39 kg	41 Kg
Emballages Ménagers Recyclables (Corps Creux)	kg/an/habitant	10 Kg	10 Kg	9.5 Kg	9,7 Kg	13 kg	12,6 kg
Verre	kg/an/habitant	34.28 Kg	32,60 Kg	32,70 Kg	32,80 Kg	37,80 kg	36,70 Kg

NB : Fréquences de collecte inchangées.

Résultats qualitatifs

- Evolution des refus de tri et des incivilités :

Analyse des refus issus de la collecte sélective des Corps Creux :

Le cumul des tonnes livrées aux repreneurs, intégrant les stocks des centres de tri ainsi que les refus de tri se porte à environ 191 tonnes. Les apports de nos bennes représentent quant à eux 249 tonnes.

Par le C.C.T.P. du présent marché de tri et conditionnement des Corps Creux auprès de la régie HAGANIS, le taux de freinte (*écart entre les tonnages réceptionnés et les tonnages sortants*) est fixé à un plafond de 15% soit 37 tonnes si nous l'appliquons au total de nos apports.

Il convient ici de faire la distinction entre le taux de refus pré-process issu des caractérisations et le taux en sortie de process.

Le taux pré-process pour l'année 2019 se porte à une valeur moyenne de **10 %**, chiffre résultant d'une moyenne des 20 caractérisations opérées sur l'année au sein du centre de tri.

Toutefois, le taux de refus en sortie de process est quant à lui plus important, puisque dans leurs calculs, HAGANIS viennent déduire l'ensemble des tonnages issus du taux de freinte.

L'application d'un taux se basant sur les refus trimestriels appliqués aux apports trimestriels se retrouve donc naturellement plus important, mais il ne reflète pas la réalité.

	Apports en tonnes	Refus en tonnes	Ratio en %
T1-2019	61,26	10,424	17 %
T2-2019	67,54	11,519	17 %
T3-2019	56,58	8,685	15,3 %
T4-2019	63,46	8,544	13,4 %
TOTAL 2019	248,84 t	39,172 t	15,74 %

Le total des tonnages se décompose donc de la sorte :

Tonnes livrées	Tonnes stockées	Refus	Tonnes taux de freinte	TOTAL
156 tonnes	33,5 tonnes	39 tonnes	20,5 tonnes	249 tonnes

A titre de comparaison, voici comment se décomposaient ces mêmes tonnages en 2018 :

Tonnes livrées	Tonnes stockées	Refus	Tonnes taux de freinte	TOTAL
149 tonnes	29 tonnes	37 tonnes	39 tonnes	254 tonnes

Avantages	Inconvénients
+ Plus de tonnes livrées aux repreneurs	- Encore trop de refus. Un travail doit être opéré par la collectivité
+ Des tonnages issus du taux de freinte moins importants	- Des stocks encore importants, un rappel doit être fait auprès du centre de tri afin d'éviter cette situation.

Depuis l'année 2018, les refus issus de la collecte sélective des Corps Creux ont pratiquement doublé sur le territoire de la CCHCPP. Historiquement, le territoire de l'ex CC du Pays de Pange accusait un taux annuel de refus de tri sur ce flux des Corps Creux d'environ 8%. Toutefois, cette hausse peut s'expliquer par différents facteurs qui sont les suivants :

- *Changement des consignes de tri sur le territoire historique du Haut-Chemin avec le passage d'une collecte en Multi-matériaux aux Corps Creux.*
- *Déploiement d'une redevance incitative sur le territoire historique du Pays de Pange.*

Analyse des refus issus de la collecte sélective des Corps Plats :

	Apports en tonnes	Refus en tonnes	Ratio en %
T1-2019	188,8	2,24	1,18
T2-2019	175.1	3,58	2,04
T3-2019	188.9	3,63	1,92
T4-2019	174,9	1,382	0,79
TOTAL	727,7 t	10,832 t	1,48 %

Le taux de refus sur le flux des Corps Plats reste très correct et n'accuse pas de hausse par rapport à 2018.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Déploiement d'une redevance incitative

Planning

	2017												2018																	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre						
MATÉRIELS	Bacs		BOM		Dotation des bacs en régies																									
TARIFICATION													1er quad Blanc			2ème quad Blanc														
EXPLOITATION	Recrutement d'un ambassadeur de tri												Présence d'un ADT																	
DIVERS	Mise en place des contrôles d'accès																													
	2019												2020																	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre						
MATÉRIELS																														
TARIFICATION	Passage effectif à la redevance incitative												Nouveaux																	
EXPLOITATION	Présence d'un ADT												Nouvel ADT																	
DIVERS																														

Moyens humains

- **Personnel affecté à la gestion de la TI** : Responsable d'exploitation + Ambassadeur de tri. Equivalent: 1 ETP
- **Personnel affecté au déploiement de la TI** : Responsable d'exploitation + Ambassadeur de tri. Equivalent: 1 ETP + 3 agents de dotation

Moyens financiers

- Fourniture des bacs roulants pucés : 123 015,00 € HT
- Fourniture d'un logiciel de facturation : 21 569,00 € HT
- Fourniture de 2 systèmes id. pour les bennes : 30 870,39 € HT
- Application dotation : 312,90 € HT
- Achat 3 téléphones + abonnements pour dotation - Au prorata : 99,44 € HT
- Location camionnette de la dotation : 3 921,25 € HT
- Agents des dotation et personnel affecté à la RI : 35 926,63 € HT

TOTAL DES INVESTISSEMENTS : 89 184,39 € HT

Partenaires mobilisés

- ADEME
- CITEXIA
- EODD
- L'ensemble des acteurs du territoire de la CCHCPP

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Participation et adhésion de tous à ce changement.
- Développer une communication forte sur l'ensemble du territoire.
- Cohésion de l'ensemble des équipes pluridisciplinaires au sein de la collectivité
- Forte adhésion des élus
- Proposer des mesure d'accompagnement aux usagers

Difficultés rencontrées

- Les usagers réfractaires au changement
- Une communication qui serait à renforcer
- Organisation de réunion publiques

Recommandations éventuelles

Si ce projet était à refaire, nous engagerions davantage de moyens et de ressources pour accentuer la

communication à l'égard des usagers pour les informer de ce changement.

La période de facturation à blanc aurait également été idéale si nous avions pu faire cette opération sur une année complète.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | PREVENTION DES DECHETS | COLLECTIVITES LOCALES | REDEVANCE | TARIFICATION
INCITATIVE | COÛT | PLANIFICATION TERRITORIALE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Décembre 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Alessia VILASI

alessia.vilasi@ademe.fr

Direction régionale Grand Est